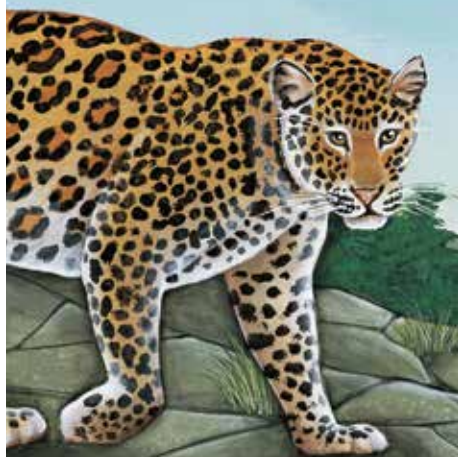


LA PANTHÈRE DE PERSE

Panthera pardus saxicolor



CLASSE Mammifères

ORDRE Carnivores

FAMILLE Félidés

GENRE *Panthera*



Régions montagneuses,
zones sèches,
rocailleuses



23 ans



Carnivore



90 kg



3,5 mois



2 à 3 jeunes



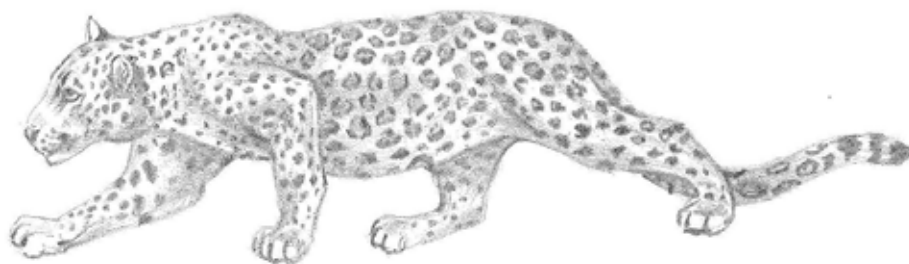
Espèce en danger

UN FÉLIN DISCRET...



UNE ROBE UNIQUE

La panthère de Perse est la plus grande espèce de panthère. Elle est facilement reconnaissable grâce à son pelage jaune recouvert de taches noires en rosettes appelées « ocelles ». Similaires à des empreintes digitales, ces taches caractérisent non seulement les espèces, mais également les individus. Parfois, certaines panthères naissent entièrement noires ; elles présentent en réalité une mutation qui induit un excès de mélanine, ce pigment qui colore la peau, les cheveux et les yeux. Ces panthères possèdent toutefois des ocelles visibles avec la lumière du soleil.



UN CHASSEUR HORS NORMES

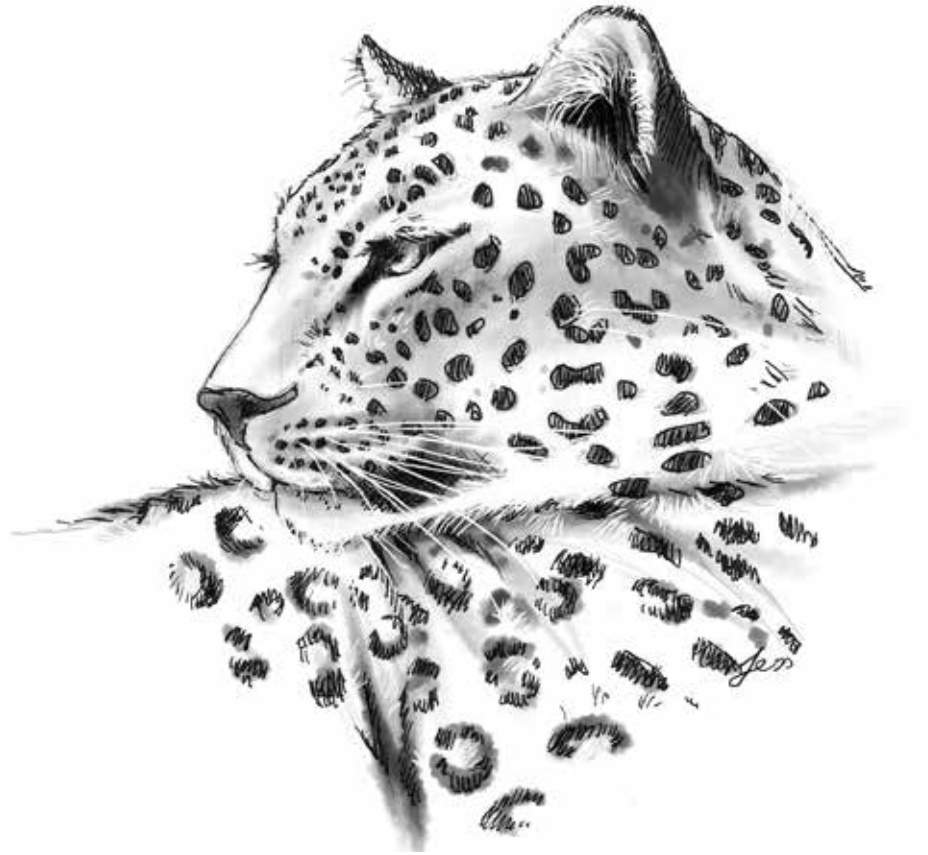
Peu de félins chassent des proies aussi variées que la panthère. Son alimentation comprend aussi bien des scarabées que de gros mammifères pouvant peser plusieurs fois son poids : cerfs, antilopes... Son régime alimentaire varie surtout selon les proies disponibles. La technique de chasse de la panthère n'est pas foncièrement différente de celle des autres espèces du genre *Panthera*. En revanche, son comportement après la mise à mort est unique : la proie est hissée dans un arbre et mise à l'abri des autres prédateurs et charognards qui pourraient s'en emparer. La panthère s'est habituée à la présence de l'Homme et chasse souvent à proximité des villes. Elle chasse tous les 3 jours environ, deux fois plus souvent pour une femelle avec des petits. Ces derniers, sevrés vers 3 mois, restent au contact de leur mère pendant une année.





UN FÉLIN QUI DISPARAÎT...

Cette espèce est actuellement en grand danger d'extinction : perte d'habitat, braconnage pour sa fourrure, conséquences des guerres ont conduit à la raréfaction de la panthère de Perse. Bien qu'elle soit classée en annexe 1 de la CITES (Convention sur le Commerce International des Espèces Menacées d'Extinction), qui interdit son commerce et celui de sa fourrure, la panthère de Perse reste chassée, ce qui met en péril sa survie dans la nature.



UNE PROTECTION EN MARCHÉ

Bien qu'extrêmement rare dans la nature, tout comme en parcs zoologiques, et malgré sa petite aire de répartition géographique, la panthère de Perse reste un symbole fort de la conservation des espèces. Elle fait partie de ces fameuses « espèces parapluies » puisque de nombreuses autres espèces partageant la même aire de répartition bénéficient de la protection apportée à la panthère de Perse. Pour promouvoir sa reproduction en parcs zoologiques et afin de maximiser ses chances de survie, la panthère de Perse est inscrite dans un Programme Européen d'Élevage (EEP).

LES PANTHÈRES DE PERSE AU ZOOPARC DE BEAUVAL

Le ZooParc de Beauval accueille un couple de panthères de Perse, récemment formé avec l'arrivée en 2016 d'une jeune femelle. Le ZooParc espère maintenant que ce couple donnera naissance à de nombreux petits, comme ce fut déjà le cas précédemment chez cette espèce.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les termes « panthère » et « léopard » désignent en fait le même animal ! En anglais, l'espèce est appelée « leopard », mais les Français ont détourné son nom latin « panthera » en panthère.